



MOUVEMENT POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DU CONGO

LES DEUX VIDES POLITIQUES GRAVES DE LA TRANSITION, DES ELECTIONS ET DE LA PERIODE POST-ELECTORALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : L'ABSENCE DE LA JUSTICE ET DE LA VRAIE RECONCILIATION NATIONALE

La Transition démarrée le 24 avril 1990 devrait prendre fin le 30 juin 2006 sous la pression et les regards très bien fixés de la communauté internationale. Il s'agit bien d'une transition record dans l'histoire des Etats. Il ne pouvait pas en être autrement parce que la République Démocratique du Congo et le Peuple Congolais sont depuis des décennies bloqués dans un système savamment pensé et monté des cercles vicieux qui empêchent l'exercice de la justice et la réconciliation nationale. Les prédateurs internationaux ont-ils finalement accepté que le Congo réservoir et ustensile deviennent véritablement un Etat digne de ce nom et un partenaire privilégié en Afrique ? Malgré les jeux des acteurs obstrués et obscurs, Dieu aura le dernier mot pour le sort de son peuple chosifié, massacré, pillé et violé.

La République Démocratique du Congo entend sortir de cette transition en 2006 par l'organisation des élections libres, justes, équitables, démocratiques et transparentes dans une atmosphère de maîtrise insuffisante des calendriers électoraux. Et compte tenu de ses faiblesses, la République Démocratique du Congo, au travers sa Commission Electorale Indépendante (CEI), ne peut pas faire de la planification stricte et stratégique.

Les élections ne pouvant pas se tenir avant le 30 juin 2006, la classe politique s'agite déjà autour de l'interprétation de l'article 222 de la Constitution adoptée par référendum qui stipule que « Les institutions politiques de la transition restent en fonction jusqu'à l'installation effective des institutions correspondantes prévues par la présente Constitution et exerce leurs attributions conformément à la Constitution de la Transition ». Les éminents juristes congolais sauront parler le même langage en utilisant les mêmes mots pour trouver une issue heureuse permettant de concilier deux interprétations diamétralement opposées. Il convient de lever la dichotomie juridique prévalant à la direction de l'Etat Congolais dans la mesure où deux Constitutions fonctionnent de façon concomitante. La première interprétation souligne que la transition se termine le 30 juin 2006 et que toute prolongation doit faire l'objet d'une nouvelle concertation politique ; la seconde stipule que l'article 222 a réglé le problème et la transition continue jusqu'à l'organisation des élections permettant d'installer les nouvelles institutions républicaines. Ces élections sont maintenant prévues à la fin du mois de juillet 2006.

Quand la communauté politique congolaise craint un vide juridique à la fin du 30 juin 2006, le Mouvement pour la Paix et le Développement du Congo (MPDC), quant à

lui, voudrait attirer l'attention du Peuple Congolais et de la communauté internationale sur les deux graves vides politiques qui dominent la transition et les élections et qui domineront encore la période post-électorale, à savoir l'absence de la justice et de la vraie réconciliation nationale. Dans ce contexte, la période électorale et la période post-électorale reviendront au même dans la mesure où la solution n'a pas été trouvée à ces deux maladies chroniques qui ont un bilan néfaste sur la santé de la République Démocratique du Congo. Les élections sont organisées dans notre pays dans le cadre de l'absence de la justice et de la vraie réconciliation nationale. Il n'y a donc pas de miracle à attendre de ces élections que nous souhaitons tous et appuyons.

Organiser des élections dans le cadre de ces deux vides politiques est un processus injuste et déséquilibré qui ne tardera pas de sortir ses effets pendant et après les élections qui arrivent avec suspens et agressivité. Ce n'est pas l'armée militaire de la Monuc et de l'Union Européenne qui empêchera longtemps des désastres. A moins que les forces de la Monuc et de l'Union Européenne acceptent d'occuper notre pays comme l'Irak est occupé. En dépit de cette armée militaire, il sera difficile de taire des cœurs ensanglantés, des esprits fous de vengeance et de revanche, des cris et des pleurs des communautés totalement « génocidées », meurtries, pillées et violées.

Nous n'assisterons pas aux élections de la justice et de la vraie réconciliation nationale, mais bien à des élections de l'impunité, des injustices acerbes et des affrontements meurtriers, voire même tribaux (pour beaucoup de candidats, la stratégie de base est la tribu). L'esclavage tribal sera bien au rendez-vous et de la belle manière, comme l'a démontré le référendum constitutionnel. Ce qui donne tout le sens à la dimension culturelle de la démocratie défendue par le MPDC. Préparons-nous à assumer chacun ses responsabilités. Le MPDC assumera sa vision, sa mission et sa responsabilité d'engager la République Démocratique du Congo dans la voie incontournable et fondamentale de la Justice et de la Vraie Réconciliation Nationale, gages de construction du Grand Congo du XXIème Siècle, Siècle de la Justice.

1. LE MPDC RESTE FIDÈLE A SON ENGAGEMENT

Le Mouvement pour la Paix et le Développement du Congo, MPDC en sigle, reste fidèle et très attaché à son engagement de « ***bâtir une nouvelle et vraie République Démocratique du Congo, une République réconciliée avec Dieu et avec elle-même, unie, pacifique, solidaire, fraternelle, démocratique, juste, équitable, riche, forte, puissante et prospère*** ».

Le MPDC est un mouvement des bâtisseurs, des rénovateurs, des conciliateurs et des pacificateurs de la nation congolaise dont la devise est : « **Justice, Paix et Développement** ». La nouvelle et vraie République Démocratique du Congo que s'engage à bâtir le MPDC n'est autre qu'une Grande Nation Culturelle et Multiculturelle au cœur de l'Afrique. Il s'agit du Grand Congo du XXIème Siècle, Siècle de la Justice, appelé à devenir la première puissance africaine à tout point de vue selon l'agenda caché de Dieu et à l'image de véritables Etats-Unis d'Afrique. ***Ce sera le vrai pays du Prophète Simon KIMBANGU, une nation Vitrine de l'Homme Noir, lumière et partenaire des peuples et des nations, le Rocher de l'Afrique.***

Le MPDC, en tant que Parti ayant la meilleure vision de la justice et de la réconciliation nationale, s'engage à bâtir le Grand Congo qui sera le pays de ses enfants

comme : Prophétesse KIMPA A M'VITA, Patrice-Emery LUMUMBA, Joseph KASA-VUBU, Moïse TSHOMBE, Pierre MULELE, Cardinal Albert MALULA, Monseigneur Christophe MUNZHIRWA MWENE-NGABO, Joseph-Désiré MOBUTU, Laurent-Désiré KABILA, Révérend Pasteur Albert LUKUSA LUVUNGU. Il sera aussi le pays de tous nos martyrs et héros qui ont payé de leur sang pour l'avènement de cette grande nation. En dernier ressort, il sera le pays de nouveaux prophètes des nations et de tous les Congolais sans exception. Conformément à son premier Grand Chantier de Construction Nationale (GCCN 1) intitulé « Justice pour tous et Réconciliation Nationale », le MPDC s'est donné la mission de « réconcilier le Peuple Congolais avec Dieu et avec lui-même, avec son sol, son sous-sol et son pays, avec ses voisins et les peuples du monde ».

Le MPDC s'impliquera dans tout le processus électoral en cours en République Démocratique du Congo ; il entend écrire son nom en lettres d'or dans les différents défis auxquels notre pays est confronté. Le MPDC est déterminé à œuvrer pour l'émergence d'une nouvelle classe politique au Congo. Nous devons tous peser de notre poids pour que les Congolais aient les élections qu'ils veulent, à savoir les élections de la justice et des sanctions populaires découlant d'une bonne inclusivité de la démocratie et non de la mauvaise inclusivité des Accords signés en Afrique du Sud par les protagonistes congolais.

2. LA RECONCILIATION NE PRECEDE JAMAIS LA JUSTICE, MAIS ELLE EST UNE RECHERCHE ET UN ACTE DE LA JUSTICE

Dans sa déclaration de juillet 2003, à l'occasion du démarrage de la transition, le MPDC a souligné que la transition issue des Accords de Pretoria et de Sun City était un processus injuste et déséquilibré qui institutionnalisait les rébellions et les graves massacres humains, sociaux et économiques comme moyens d'accéder au pouvoir en République Démocratique du Congo. A cet effet, nous avons félicité le Président Joseph KABILA pour son esprit d'ouverture et ses différentes concessions qui ont permis la tenue du dialogue intercongolais et le lancement de la transition.

Dans ce contexte, le MPDC a attiré l'attention du Peuple Congolais sur le fait que **« le dialogue intercongolais n'était pas plus grand, ni plus important que la Conférence Nationale Souveraine »**. Les acquis de cette dernière ont été torpillés par des délinquants et prostitués politiques qui sont encore revenus au créneau grâce à l'Accord de Pretoria. La faiblesse de la Conférence Nationale Souveraine et du dialogue intercongolais est fondée sur deux vides politiques, à savoir l'absence de la vraie réconciliation nationale et le non exercice de la justice. Que peut attendre le Peuple Congolais d'un processus injuste et déséquilibré ? Et s'il n'y avait pas la pression soutenue de la communauté internationale ?

Le MPDC note avec regret que les anciennes rébellions et milices ne sont pas encore devenues des partis politiques au sens propre du mot, car elles sont encore des groupes militaro-politiques qui maintiennent encore leurs quartiers généraux respectifs dans la méfiance, car la vraie réconciliation nationale n'a pas eu lieu et est abonnée absente. Il convient de rappeler ici que la réconciliation nationale n'est pas une juxtaposition des leaders politiques et militaires, ni une messe publique des faux pardons et des pardons

hypocrites. Il faut être réaliste et se préparer pour l'avenir, car un processus injuste et déséquilibré ne peut pas nous amener à des élections véritablement justes, libres, transparentes et démocratiques. Mais il faut surtout se battre pour éviter de gros dérapages dans le processus électoral. On ne récolte que ce qu'on a semé. Nous Congolais devons assumer notre honte afin de saisir toutes les chances que nous donne le contexte actuel pour préparer le meilleur avenir de notre pays.

La justice est une valeur sacrée qui fonde tout Etat de droit et il n'y a pas de liberté ni de démocratie sans la justice. Sans un système judiciaire sûr, libre, fort et bien organisé, la République Démocratique du Congo est condamnée à être un Etat voyou, bandit, criminel, brigand et sauvage. La réconciliation ne précède jamais la justice, mais elle est une recherche et un acte de justice. Une vraie et sincère réconciliation nationale est fondamentalement une recherche et un acte de justice. La réconciliation ne peut jamais précéder la justice et qu'il n'y a pas de réconciliation sans la justice. De même une paix vraie et durable ne précède jamais la justice, mais elle se fonde sur la justice.

L'impunité est un grand et sacré ennemi de la réconciliation nationale. La vérité est un élément fondamental du processus de justice et de réconciliation nationale. La vérité sans la justice risque de devenir de la fausseté et du théâtre de mauvais goût. La vérité sans la justice est une couronne pour le diable et une victoire injuste pour les bourreaux ou les coupables ; elle est une destruction profonde pour les victimes. La haine, la vengeance, la violence, voire le terrorisme dans une certaine mesure, sont des couronnes de l'impunité, des injustices et de la vérité sans la justice. La vérité sans la justice est une bombe à retardement qui finit par exploser.

Deux phénomènes sont en train de ravager les hommes et les peuples et d'alimenter le terrorisme : la folie de la justice et la justice de la folie. La folie de la justice émane de ceux à qui la justice est refusée, de ceux qui recherchent désespérément la justice ou qui sont dans la confusion, l'ignorance, la misère et le désespoir. Beaucoup d'actes de terrorisme relèvent de la folie de la justice. Il faut éviter que le Peuple Congolais ne tombe dans la folie de la justice capable d'ébranler le processus actuel et tous les plans élaborés à son insu. La justice de la folie vient de ceux qui refusent la justice aux autres ou qui n'ont pas raison, de ceux qui sont dans le fanatisme ou dans la fausseté, dans l'ignorance ou/et appliquent le principe du plus fort qui a toujours raison ; l'injustice, l'impunité et un certain terrorisme sont leur justice. Il faut éviter que les anciens belligérants et certains leaders politiques ne tombent dans le piège de la justice de la folie. ***Nous nous sommes pour la justice de la justice, la vraie et juste justice des hommes et des peuples.***

Quand un Etat sombre dans l'injustice et l'impunité totales, il devient un simple pays de l'émergence de la folie de la justice et de la justice de la folie. Tel pays devient un terrain favorable au terrorisme, car la plupart des actes de terrorisme relèvent de la justice de la folie et de la folie de la justice. Tout compte fait, la lutte pour la réconciliation nationale et la lutte contre le terrorisme sont des luttes pour la justice de la justice.

La réconciliation nationale est sans doute la préoccupation majeure des autorités congolaises depuis l'accession du pays à l'indépendance le 30 juin 1960, eu égard aux conflits, aux grands crimes et aux graves crises circulaires qui ont toujours secoué la République Démocratique du Congo. Mais cette réconciliation dite nationale n'a jamais été un processus qui tient compte de la présence et des attentes du Peuple Congolais ; elle

a toujours été abusivement confondue avec la juxtaposition des leaders politiques et militaires pour le partage du pouvoir et du butin. La réconciliation nationale est un chemin de non retour, un processus subtil, fort, juste, multidimensionnel et durable ; elle sort ses effets dans tous les domaines de la vie nationale : politique, économique, social, militaire, sécuritaire, éducatif, scientifique, culturel. La réconciliation nationale implique aussi la réconciliation avec tous les pays voisins de notre pays, car les forces négatives de voisins nous empêchent de nous réconcilier.

La réconciliation est vraie et sincère quand les acteurs croient aux valeurs supérieures, aux forces et repères supérieurs. Ici nous croyons fermement que Dieu est, sans distinction de religion et dans tous les contextes, une référence incontournable. La croyance en Dieu n'affecte en rien la laïcité de l'Etat. Dieu est pratiquement cité dans la constitution de la plupart des pays. Le Pape Jean-Paul II avait raison de demander à l'Europe et notamment à l'Union Européenne de reconnaître les origines chrétiennes de l'Europe. Nous mettons tout le monde au défi de nous prouver que sans Dieu nous pouvons réussir la réconciliation nationale et notamment la réconciliation avec nos voisins qui ont pillé, massacré, terrorisé et violé le Peuple Congolais. Les seuls accords de paix ne pourront pas nous amener à la réconciliation.

La réconciliation nationale n'est pas un coup de bâton magique, ni une rencontre nationale ponctuelle, ni une messe publique des faux pardons et des pardons hypocrites ; elle n'est pas non plus un simple arrêté d'amnistie. Elle est un processus à court, à moyen et à long terme et un grand et puissant mouvement de réveil et d'action spirituel, patriotique, humain et populaire en République Démocratique du Congo. La réconciliation nationale exige des acteurs qui s'y engagent une force et une puissance spirituelles. Eu égard à tous les acteurs impliqués dans ce processus et notamment à la qualité plurielle du Peuple Congolais, la réconciliation nationale est un processus subtil qui exige la foi, la sagesse, la finesse, la perspicacité, l'ingéniosité et la persévérance ; elle est aussi un processus fort qui exige des acteurs une force et une puissance permettant de maîtriser les nerfs, les émotions, les sentiments, les ressentiments et de concilier des intérêts diamétralement opposés, voire ennemis. Il faut être intérieurement très fort ou d'une spiritualité élevée pour agir et canaliser les énergies en faveur de la réconciliation nationale dans notre grand et beau pays trahi et vendu par ses propres enfants.

3. POUR UN TRIBUNAL PENAL NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mouvement pour la Paix et le Développement du Congo (MPDC) est dirigé par des Hommes de la Foi. Son Président National, le Révérend Pasteur Armand MAVINGA TSAFUNGGA, avait déjà annoncé vers la fin du siècle passé que le XXIème Siècle sera le Siècle de la Justice. Nous ne sommes donc pas surpris par l'ampleur que prend la justice au niveau international. Le MPDC appuie totalement les activités de la Cour Pénale Internationale et salue d'ores et déjà l'arrestation de Thomas LUBANGA. Toutefois, il est inquiétant de constater que le plus grand génocide après la deuxième guerre mondiale avec plus de 4.000.000 de morts, pour ne pas dire le Génocide Congolais, ne bénéficie pas de la vraie reconnaissance et de la grande publicité de la communauté internationale qui accorde une importance avérée aux génocides rwandais, arménien et soudanais (au Darfour) et que savons-nous encore.

Etant donné que la compétence de la Cour Pénale Internationale s'étend seulement sur les crimes commis à partir de 2002, il faut éviter que la République Démocratique du Congo ne tombe dans un processus judiciaire à plusieurs vitesses favorisant les uns au détriment des autres, dans la mesure où plusieurs crimes graves ont été commis avant 2002. C'est ici où la sincérité et l'engagement de la communauté internationale sont mis à l'épreuve. Bientôt la vraie couleur de la communauté internationale face au drame congolais sera connue. ***Il serait souhaitable que la communauté internationale s'engage dans la mise sur pied urgente du Tribunal Pénal National et International pour la République Démocratique du Congo avant l'organisation des élections. Ce tribunal devra porter sur la période de la transition de 1990 à 2006.*** La Conférence Nationale Souveraine avait réuni toutes les informations concernant la première et la deuxième république et notamment le régime de Monsieur MOBUTU. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales ont des dossiers en bonne et due forme sur des crimes commis en République Démocratique du Congo au courant de cette période. ***Nous lançons un véritable plaidoyer pour la mise sur pied d'un processus global, juste, équitable et équilibré de justice dans notre pays.***

La communauté internationale devra sortir du piège de deux poids deux mesures qui consistent à livrer les uns et protéger les autres, notamment pour tous les responsables étrangers des génocides, massacres et pillages congolais. Nous savons qu'à la guerre froide, s'est substituée la guerre chaude ou la guerre économique et financière de la mondialisation. L'Afrique est frappée de plein fouet par la nouvelle guerre chaude ou la guerre économique et financière qui alimente les différents conflits en Afrique. ***La Cour Pénale Internationale devrait éviter d'appliquer et de tomber dans le piège d'une méthode de prélèvement des échantillons, après l'arrestation de Thomas LUBANGA, qui risque d'aggraver la confusion judiciaire en République Démocratique du Congo et de retarder la mise en œuvre d'une justice globale juste et équitable pour tous les crimes, massacres et pillages perpétrés en République Démocratique du Congo.***

3. ARRETONS LA COMEDIE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR NOUS ORIENTER VERS UN REALISME POLITIQUE POSITIF ET DE QUALITE

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'organisation des élections devient une exigence incontournable dans la perspective de cette longue transition de l'histoire pour un Etat. Organiser les élections signifie qu'il faut ouvrir le terrain à la vérité, à la franchise, à la liberté et à la transparence de tous les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le processus électoral ; organiser les élections signifie qu'il faut donner les mêmes chances à tous les candidats ; organiser les élections signifie qu'il faut garantir à tous les candidats les garanties et les conditions identiques de sécurité et de déplacement.

Nous appuyons totalement l'organisation des élections. La pression internationale à elle seule n'arrivera pas à amener le Peuple Congolais à la justice et à la vraie réconciliation nationale. Des élections tronquées, mal organisées et précipitées sous une forte pression ne nous amèneront pas vers une issue heureuse, sinon vers des affrontements dignes de la conclusion du système 1+4. Et la violence risque de devenir d'ores et déjà inévitable. Nous avons besoin des élections bien préparées, bien organisées, justes, réellement libres, démocratiques et équitables.

Le principe d'inclusivité cher aux Accords de Pretoria et de Sun City constituait l'unique voie de sortie des guerres meurtrières en République Démocratique du Congo. Mais ce principe amenait ipso facto les pièges de l'injustice, de l'immoralité et de l'ignorance des qualités et des compétences. Il s'agissait du coup de la mauvaise inclusivité. Un vrai processus électoral est dominé par le principe d'inclusivité sélective et qualitative qui est la bonne inclusivité en démocratie. Les vraies élections justes, libres, démocratiques et transparentes constituent un processus sélectif et qualitatif et non un processus inclusif sans bonne mesure. Quand la justice et la vraie réconciliation nationale sont absentes, les élections sont condamnées à la mauvaise inclusivité en République Démocratique du Congo. Il est clair que quand la justice et la réconciliation nationale font défaut, la qualité n'importe plus, c'est l'opportunisme et l'immoralité qui dominent le processus.

Nous avons tous salué l'adoption de la Constitution par référendum, tout en sachant qu'en réalité le Peuple Congolais s'était en fait prononcé plus sur la fin rapide de la transition plutôt que sur le texte même de la Constitution. Pour s'en convaincre, il suffit de revenir sur les péripéties de l'adoption de la Constitution et d'examiner les discours des acteurs politiques sur le terrain. Le repli identitaire de la plupart des candidats dans leurs provinces d'origine n'avait rien avoir à proprement parler avec l'adoption de la Constitution. Il s'agissait plus de rechercher un positionnement tribal et provincial dans la perspective de la transition finissante. En fait, le Peuple Congolais a plus voté la non prolongation de la transition que ce document. Ainsi, nous lançons un défi à quiconque qui peut nous prouver que plus de 300.000 Congolais avaient le texte du Projet de Constitution sous leurs yeux avant l'organisation du référendum au pays. Statistiquement parlant, par rapport au nombre d'électeurs enregistrés pour les élections, le taux de personnes qui connaissaient la Constitution ne dépassait pas le 1% lors du référendum. Organiser les élections signifie reconnaître ses erreurs et savoir les corriger à temps. La communauté internationale qui a d'énormes intérêts en République Démocratique du Congo devrait éviter de tomber dans le piège de deux poids deux mesures.

Les élections sont un moment privilégié de la vérité envers soi-même et envers les autres. Le référendum sur la Constitution était plus un référendum pour le positionnement tribal et la fin rapide de la transition qu'une adoption du texte lui-même de la Constitution. Il faudrait corriger la mauvaise inclusivité héritée des Accords de paix signés en Afrique du Sud, inclusivité dans le cadre de l'absence de la justice et de la réconciliation nationale.

Tous les partis politiques congolais, à quelques exceptions près, ont prévu d'œuvrer pour la justice notamment sociale en République Démocratique du Congo. La justice est donc une valeur fondamentale, le pilier de la fondation d'un nouvel Etat Congolais. Sans la justice et la vraie réconciliation nationale, il n'y aura pas de vraie armée nationale réunifiée et intégrée, mais il s'agira d'une armée divisée et désintégrée. Le Président de la République élu aura du pain sur la planche et toute la force armée qui sera mise à sa disposition risquera de devenir la machine de sa propre autodestruction.

Qui dit « Elections » dit « Débat public et populaire libre, responsable et sincère ». Eu égard à ce qui précède, il est indiqué qu'un grand débat public préélectoral soit organisé avant l'organisation des élections sur le thème particulier de : « La Justice et la Réconciliation Nationale en République Démocratique du Congo ». Ce grand débat devra réunir tous les candidats aux élections présidentielles autour du Président National du

MPDC comme modérateur, y compris des représentants des groupes parlementaires et des partenaires internationaux.

Le Peuple Congolais ne doit pas aller voter comme un mouton qu'on mène à la boucherie. Ce vaillant Peuple devrait savoir qu'élire les hommes c'est bon, mais il faut savoir le système que ces hommes vont soutenir ou amener. Choisir les hommes sans savoir le système qu'ils vont soutenir ou amener est un acte irresponsable et relevant de la mauvaise démocratie. C'est le danger des élections précipitées et fermées. Le Peuple Congolais devrait être éclairé sur le système qu'il va

choisir au travers les hommes. Est-ce un système continu de pillage et de cambriolage international de la République Démocratique du Congo ? Ou la vraie renaissance de l'Etat Congolais ?

4. ORGANISATION D'UN GRAND DEBAT PREELECTORAL A KINSHASA SUR « LA JUSTICE ET LA RECONCILIATION NATIONALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO » AVEC LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Nous appuyons la détermination de la communauté internationale tendant à l'organisation dans un meilleur délai des élections justes, libres, équitables, crédibles et transparentes en République Démocratique du Congo. C'est dans ce contexte que nous estimons que si la communauté internationale tient à la réussite des élections, il est indiqué qu'elle apporte sa contribution à l'organisation d'un Grand Débat préélectoral sur le thème de la Justice et de la Réconciliation Nationale en République Démocratique du Congo. Point n'est besoin de rappeler que la Justice et la Réconciliation Nationale sont les deux graves vides politiques de la longue transition dans notre pays qui a pris des allures d'un Etat brigand, criminel et sauvage.

Le Président National du MPDC pourrait jouer le rôle de modérateur de ce Grand Débat face aux candidats aux élections présidentielles et aux représentants de différents groupes parlementaires. Ce Grand Débat, compte tenu de sa sensibilité, devra être placé sous la protection et la supervision de la communauté internationale. Il se penchera sur l'histoire de notre pays au travers les grandes périodes : la première République, le régime de Monsieur MOBUTU, la Conférence Nationale Souveraine et le lancement de la transition, l'arrivée de l'AFDL, la rébellion dès 1998, les Accords de Pretoria et de Sun City. Les problèmes de justice, de crimes, de pillage, de déshumanisation du Peuple Congolais et de réconciliation nationale seront passés au peigne fin.

Participeront à ce Grand Débat toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales ayant des dossiers sur la République Démocratiques du Congo et qui peuvent éclairer le Peuple Congolais pour un nouvel avenir. Pour ne citer que quelques unes, nous pouvons mentionner les institutions suivantes : Nations Unies, Cour Pénale Internationale, Monuc, Unesco, Union Africaine, Union Européenne, Francophonie, Amnesty International, Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), Reporters Sans Frontières, Médecins Sans Frontières, Justice Sans Frontières, Human Rights Watch, CIAT, Monuc, OBSAC, ONGs congolaises des droits de l'homme et de l'humanitaire, CODHO, ASADHO, VSV, Groupe Amos, Groupes d'éminents Historiens, Hommes de culture et Scientifiques Congolais.

Ce Grand Débat aura le grand avantage de créer un formidable déclic et d'amener le Peuple Congolais et tous les acteurs politiques d'envisager autrement l'avenir de ce grand et beau pays, et de quitter le terrain de la mauvaise inclusivité pour tendre vers le terrain de la bonne inclusivité. Le Mouvement pour la Paix et le Développement du Congo (MPDC) très attaché aux objectifs de la Justice et de la Réconciliation Nationale en République Démocratique du Congo pourrait proposer le cadre technique de l'organisation de ce Grand Débat qui devrait être couvert par des médias nationaux et internationaux les plus représentatifs possible et être vulgarisé dans les quatre langues nationales (Kikongo, Lingala, Tshiluba et Swahili). Un tel débat donnerait une dimension insoupçonnée à notre processus électoral et aura un impact positif sur l'avenir de notre pays.

Fait à Paris, le 05 Mai 2006

POUR LE MPDC
Le Président National

Révèrend Pasteur Armand MAVINGA TSAFUNENGA
Prophète de la Justice et Ambassadeur de Paix

Contact international du MPDC:

28, Rue du Hameau
93240 STAINS - FRANCE
Tél. (0033) 06 24 53 91 48
mpdc_rdc@hotmail.com

E-mail : mpdc_rdc@hotmail.com ou